

## Direction des travaux

Parmi les évènements qui se sont déroulés tout au long de l'année 2005, on relèvera plus particulièrement :

- Le suivi des chantiers du m2 et des projets d'aménagements du domaine public qui lui sont liés
- L'accident survenu dans le tunnel du m2 sous la place Saint-Laurent
- Les concours relatifs au projet d'aménagement de la place de la Sallaz et à la réfection des barrières du Grand-Pont ainsi que le suivi de la procédure d'appel d'offres concernant le P+R de Vennes
- L'adoption par le Conseil communal du Plan général d'affectation
- La participation dans le cadre des études régionales au projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et au Schéma directeur de l'ouest lausannois (SDOL)
- La consolidation de la réorganisation de la Direction des travaux réalisée en 2004 ainsi que l'optimisation des processus de travail

Cette année a également été marquée par un certain nombre de réalisations, à savoir :

- L'aménagement des places nord et sud du Pont de Chailly
- L'installation de désodorisation et de traitement des fumées de la STEP
- La fin du chantier de l'usine TRIDEL qui a entraîné la fermeture de l'UIOM du Vallon après 48 années d'activités.

### SERVICE DU CADASTRE

#### GENERALITES

Le service du cadastre est constitué des 4 unités suivantes :

- Secrétariat de la Direction
- Comptabilité de la Direction
- Goéland et numérisation documentaire
- Droit foncier et géomatique

Ainsi, les tâches du service couvrent un large spectre de prestations dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise ainsi que dans le droit foncier, la

mesuration officielle, les travaux spéciaux, le cadastre des conduites et les géodonnées informatiques.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont complémentaires et permettent de mettre en place des synergies entre les unités et d'optimiser les processus de travail de manière constante aussi bien au sein de la Direction que dans le service.

#### RESSOURCES HUMAINES

L'effectif du personnel est de 48 collaboratrices et collaborateurs correspondant à 46,5 EPT et de 3 apprentis.

Les mutations du personnel pour l'année 2005 comprennent une démission, un départ à la retraite, deux départs vers d'autres services de l'administration communale et quatre arrivées dont trois résultent de transferts internes à l'administration. Concernant les apprentis du service, deux ont terminé leur formation avec succès en 2005 et ont été remplacés par des apprentis de première année.

L'année 2005 a permis au service de consolider la réorganisation de 2004 et d'optimiser les processus de travail mis en place. Les principales prestations réalisées en 2005 sont résumées par unité ci-après :

#### SECRETARIAT DE DIRECTION

Les tâches du secrétariat de direction comprennent celles d'accueil, de réception et de réponse téléphonique, de soutien administratif au Directeur, de prestations de logistiques transversales (poste, huissier, fournitures, etc.) pour la Direction et finalement de coordination générale des procédures, des activités et des communications internes et externes pour l'ensemble de la Direction.

#### Séances des chefs de service

45 séances (47) des chefs de service se sont tenues en 2005 et ont donné lieu à 806 (810) décisions.

#### Séance des cadres

La séance annuelle des cadres de la Direction s'est tenue le 24 novembre 2005 au réfectoire des Ateliers et magasins de la Ville avec la présentation des démarches relatives à l'assurance qualité au sein de la Direction des travaux.

#### Conseil communal

La Direction a enregistré 5 motions (3), 5 postulats, 6 interpellations (14) dont 2 urgentes, 3 pétitions (1) et

4 questions (5). Elle a rédigé 22 préavis (16) ou rapports-préavis et le Conseil communal en a ratifié 21 (15).

### **Sociétés de développement et associations diverses**

Deux réunions ont été organisées en mars et avril à l'attention de toutes les sociétés de développement et les associations ou groupements de commerçants auxquels ont été présentés les grands projets pilotés par les services de la Direction.

### **Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM)**

Le service du cadastre collabore, d'entente avec la direction du CIGM, à la bonne marche du secrétariat général de cette société anonyme résultant d'un accord entre les communes de Prilly, Renens et Lausanne. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2000, ces prestations sont facturées au CIGM.

#### *Propositions de décisions soumises par la Direction à la Municipalité*

Années	2003	2004	2005
Police des constructions	433	484	537
Affaires courantes	489	501	512
Total	922	985	1'049

### **COMPTABILITE DE DIRECTION**

Cette unité assure, pour l'ensemble de la Direction, la gestion et le «controlling» du budget et des comptes, ainsi que les paiements et la facturation, y compris les envois contre remboursement des permis de construire et autorisations diverses, pour les services et finalement la gestion administrative et comptable du personnel fixe et des auxiliaires.

En 2005, la comptabilité de direction a traité plus de 12 800 factures «fournisseurs», environ 18 700 factures «débiteurs» et 868 dossiers du personnel.

Dans le but de mieux connaître les coûts des différentes prestations effectuées par la Direction, la comptabilité de direction propose aux services d'introduire, dès 2006, une gestion analytique des comptes pour des domaines bien identifiés tels que par exemple, le compte routier cantonal pour le service des routes et de la mobilité et le suivi des chantiers permanents pour les usines et stations d'eauservice.

### **GOELAND ET NUMERISATION DOCUMENTAIRE**

Goéland est une application de gestion du savoir d'entreprise (knowledge management) couplée à une gestion électronique des documents. Cette application Web, qui est intégralement développée et maintenue par cette unité, fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs. Elle peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Les nouveaux modules serveurs s'appuient sur des outils sous licence «libre» tel que Linux, Apache et Php.

En 2005, ce sont plus de 1 593 utilisateurs différents à travers toute la Ville qui ont utilisé cette application, totalisant plus de 39 millions de «hits».

Une majorité des services de la Direction traitent tout ou partie de leurs processus administratifs (affaires) à l'aide de Goéland et plusieurs services hors Direction sont des utilisateurs actifs. En tout ce sont 8 733 affaires qui ont été traitées sur Goéland à ce jour. Afin de faire face à l'utilisation grandissante de cette application au sein de la Ville, une documentation utilisateurs a été finalisée et un helpdesk et des formations spécifiques ont été mis en place par l'unité.

Finalement, ce ne sont pas moins de 40 421 nouveaux documents qui ont été numérisés, postés et indexés dans Goéland en 2005. Ce paramètre est l'un des indicateurs qui permet d'apprécier la forte augmentation de l'utilisation de cette application.

Cette unité comprend un atelier de numérisation qui fournit une prestation de scannage du courrier entrant pour la Direction (5 412 en 2005).

### **DROIT FONCIER**

Les tâches suivantes y sont effectuées :

- renseignements au public sur les plans fixant les limites des constructions et les plans partiels d'affectation ou de quartier légalisés, ainsi que sur le plan général d'affectation (PGA);
- examen des projets de constructions du point de vue du droit foncier, soit contrôle juridique de la propriété et examen de la conformité des dossiers d'enquête aux plans, lois et règlements en vigueur;
- vérification des implications sur des servitudes ou sur d'autres droits intéressant la Commune;
- étude numérique du repérage des limites de constructions et des zones constructibles;
- contrôle des implantations;
- établissement des autorisations à bien-plaire pour les anticipations immobilières sur le domaine public; calcul des redevances;
- rédaction d'actes divers (ventes et pactes d'emption, réquisitions de transferts, servitudes, mentions, conventions diverses et autres);
- établissement des autorisations à bien-plaire pour ancrages temporaires; calcul des redevances.

### **MENSURATION OFFICIELLE**

Le service du cadastre a, par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS) ainsi qu'aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 491 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3 429 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant ainsi au total 4 170 ha.

La nouvelle mensuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans graphiques plus que centenaires se poursuit : plusieurs bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont actuellement en charge de 4 entreprises couvrant une superficie de 201 ha, attribuées par le service cantonal de l'information sur le territoire, maître de l'ouvrage. Dans ce cadre, les éléments relatifs au domaine public déjà acquis et archivés dans SISOL ont été transférés aux adjudicataires.

Sur mandats du canton, le service a poursuivi les travaux de mensuration officielle suivants :

- renouvellement des domaines publics de la mensuration semi-numérique numérisée (fin envisagée : 2007);
- mensuration officielle des zones agricoles et forestières de Vernand, propriété essentiellement de la Commune (fin envisagée : 2008);
- mise à jour des éléments techniques des mensurations semi-numériques et d'une partie des plans cadastraux graphiques restants déposés au Registre foncier.

### **TRAVAUX SPECIAUX**

A la demande des autres services de l'administration communale ou pour ses propres besoins, le service établit tous les plans pour achats, ventes, échanges, immatriculations de bâtiments, divisions de biens-fonds, cadastrations, annotation de droit d'emption, enquêtes, servitudes, mentions de précarité, préavis et conventions diverses.

De plus, il réalise, pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants, des relevés topographiques particuliers, des implantations de constructions communales, des levés de détails, des déterminations de limites forestières, des abornements et des contrôles de stabilité d'ouvrages.

Dans le cadre des expropriations liées à TRIDEL et au m2, le service assure la fonction de géomètre en établissant les différents documents comme les conventions foncières ainsi que les documents de mutations cadastrales et de servitudes.

### **CADASTRE DES CONDUITES**

#### **Suivi des chantiers :**

Sur le domaine public, dans les propriétés communales et, à la demande des services gestionnaires, sur les parcelles privées, toutes les conduites et canalisations visibles sont relevées en fouille ouverte pour tous les chantiers sur le territoire communale.

En 2005, 540 permis de fouille ont déclenché 2 301 interventions des équipes de terrain.

Dans un délai inférieur à la semaine, la mise à jour des relevés est disponible pour chaque gestionnaire, par l'intermédiaire de SISOL ou du guichet cartographique de la Commune.

#### **Complètement des réseaux :**

En 2005, le complètement du réseau de chauffage à distance sur l'ensemble de la Commune a été finalisé.

De plus, d'importants travaux de relevés et de numérisation de documents ont été réalisés sur les conduites d'assainissement afin de mettre à disposition ces informations numériques pour la réalisation du PGEE et PGEEi.

### **GEODONNEES INFORMATIQUES**

Les différentes bases de données et documents du service sont continuellement mis à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations et autres.

Il s'agit essentiellement des éléments suivants :

- géodonnées informatiques de référence de la Commune;
- base de données «parcelles» de la Commune et des propriétés communales hors Lausanne;
- limites des constructions, périmètres d'implantation et autres éléments géométriques liés à la police des constructions;
- répertoire de toutes les propriétés communales à Lausanne, dans 71 autres communes vaudoises et dans 3 communes valaisannes;
- documentation sur les servitudes et autres droits intéressant la Commune;
- ensemble des points fixes planimétriques et altimétriques sis sur la Commune;
- divers plans et documents particuliers établis pour les besoins propres de la Commune.

Ces informations, constamment tenues à jour, sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des bases de données SISOL et GOÉLAND. Elles sont également diffusées sur support informatique et, naturellement, sur papier à toutes les échelles désirées, aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes, d'aménagistes, etc., menant des études ou des projets sur la Commune. L'EPFL, l'Université de Lausanne et différentes écoles professionnelles utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques. Dans le cadre du projet m2, de très nombreuses géodonnées ont été transmises à la Direction du projet et à ses mandataires.

Finalement, le remplacement du plan de Ville «internet» de lausanne.ch a été initialisé en 2005 et devrait être mis en exploitation dans le courant du mois de mars 2006 afin d'améliorer l'information géographique de la Ville pour les internautes.

## **SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITE**

### **GENERALITES**

Le service des routes et de la mobilité est formé de plusieurs divisions, elles-mêmes composées d'unités, de sections et d'ateliers.

Ses principales missions peuvent être résumées comme suit :

- Développer et mettre en œuvre la politique de la mobilité définie par la Municipalité en coordination avec les communes de la région lausannoise et le canton.
- Planifier et gérer les déplacements et le stationnement.
- Analyser la compatibilité des projets privés de construction avec le domaine public et la circulation.
- Gérer la signalétique touristique, commerciale et publicitaire, les plaques de rues et la numérotation des immeubles, ainsi que l'affichage culturel, commercial et libre.
- Assurer le suivi et le contrôle des travaux d'aménagements urbains ou de réfection ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Coordonner les chantiers communaux en collaboration avec les services ou instances concernés et délivrer les autorisations en matière d'occupation temporaire du domaine public.
- Réaliser des travaux de génie civil, d'entretien, principalement de voirie, ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Développer et mettre en œuvre la politique de l'entretien du domaine public, ainsi que les objets qui lui sont liés.
- Elaborer des projets de réfection des routes, trottoirs, places, ouvrages, installations mécaniques, ports et rives du lac.
- Elaborer des projets d'aménagement de l'espace public en collaboration avec les autres services communaux impliqués.
- Assurer le lien entre les services communaux et la population pour développer les projets sur le domaine public
- Assurer le nettoyage, l'entretien et le déneigement de la voirie publique.
- Assurer la logistique du service en terme de transports, de fabrication et d'entretien.
- Assurer la gestion et l'entretien du parc de véhicules.
- Réaliser et entretenir la signalisation verticale, le marquage au sol, les édicules publics et le mobilier urbain.
- Participer à l'organisation et à l'installation de manifestations dans lesquelles la Ville est impliquée, créer et entretenir des drapeaux et oriflammes nécessaires au pavoiement des rues.

## RESSOURCES HUMAINES

01.01.2005 : 372.35 EPT (374 personnes)

31.12.2005 : 349.60 EPT (352 personnes)

A cet effectif, s'ajoute 14 apprenti(e)s.

Il est à relever que la diminution d'effectif n'a entraîné aucun licenciement. Le transfert du personnel vers d'autres services a été privilégié ainsi que le non renouvellement de postes.

## ORGANISATION

La nouvelle structure du service des routes et de la mobilité, issue de la fusion, en juillet 2004, du service des routes et voirie et du service de la circulation, est consolidée. Durant l'année 2005, l'optimisation de l'organisation, l'exploitation des synergies entre les deux services précités, la valorisation de certaines compétences professionnelles et la simplification de certains processus ont permis de rationaliser et de réaliser d'importantes économies malgré une grande charge de travail.

Les objectifs principaux pour 2006 consistent à améliorer la collaboration entre les différentes divisions du service et à renforcer la communication interne.

## ACTIVITES PARTICULIERES 2005

### ADMINISTRATION

La division administrative assure les prestations transversales du service. Ainsi, outre la prise en charge des tâches de secrétariat et financières, elle assume également la gestion administrative des ressources humaines pour les quelque 350 employés du service.

Engagé au printemps 2005, un ingénieur «Sécurité/Qualité» met progressivement en œuvre un système de management de la qualité (SMQ) afin de rationaliser les processus et les procédures administratives dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Outre cette mission, il est chargé de mettre en place une politique de sécurité et de prévention de la santé au travail (SPST) de façon à se conformer à la loi et à réduire le nombre d'accident, notamment sur le lieu de travail. La sensibilisation aux mesures SPST a concerné les cadres des professions manuelles, les maîtres d'apprentissage ainsi que les apprentis de 1<sup>ère</sup> année (54 classeurs spécifiques ont été distribués).

Durant l'année écoulée, la division a encore participé activement au développement d'un système de gestion et de planification du temps de travail qui entrera en fonction au début du printemps 2006.

Enfin, soucieuse d'améliorer et de simplifier la gestion des dossiers administratifs, la division coordonne, en étroite collaboration avec les développeurs de la Direction des travaux, l'introduction progressive de Goéland dans le service avec, pour objectif, de généraliser le traitement électronique des affaires au sein de toutes les divisions.

### ESPACES PUBLICS

Les études liées aux mesures d'accompagnement dans le cadre du métro m2 et du nouveau réseau 2008 des tl ont été poursuivies, notamment dans les secteurs suivants :

- secteur Sous-Gare et avenue des Figuiers,
- place de l'Europe,
- avenues du Grey et des Bergières,

- rue du Bugnon,
- avenue Victor-Ruffy,
- place de la Sallaz (avec ses mesures d'accompagnement - route de contournement et route de la Feuillère).

Plusieurs secteurs ont fait l'objet d'études d'amélioration du confort et de la sécurité routière, notamment en ce qui concerne les traversées et cheminements piétonniers, les aménagements en faveur des vélos ainsi que les zones à trafic modéré.

L'élaboration et la distribution d'un fascicule tout public «Zones 30 ... Quel comportement ?» ont permis l'amélioration de l'information aux usagers.

Des études locales, induites par les projets de constructions privées, ont été nécessaires, notamment pour la transformation du bâtiment UBS (Saint François), la rénovation et l'extension de l'Opéra de Lausanne et la pose de parois anti-bruit le long des voies ferroviaires entre les limites communales.

En ce qui concerne la signalétique urbaine, un réseau de caissettes a été autorisé provisoirement en faveur des journaux «Le Matin Bleu» et «Lausanne Cité». A l'arrivée du prochain journal gratuit «20 Minutes» une évaluation des sites sera entreprise afin d'optimiser ces implantations et les équipements annexes.

Les synergies entre l'office de signalétique urbaine et les ateliers de la signalisation routière ont permis de reprendre à l'interne les prestations de réalisation des plaques de rue actuellement confiées à des tiers. De même, le contrat d'entretien et de nettoyage des panneaux d'affichage libre a pu être résilié, les prestations étant reprises par la division Entretien dès 2006.

Par ailleurs, différents travaux graphiques ont été réalisés, notamment la brochure pour la promotion des activités des Ateliers et Magasins de la Ville (AMV), la signalétique de l'Hôtel de Ville, le logo et l'exposition pour le 700<sup>ème</sup> anniversaire du guet de la Cathédrale et les imprimés pour la journée mondiale de l'eau.

## **TRAVAUX**

La division travaux, par sa section «logistique», a joué un rôle prépondérant pour l'étude de la mise en place d'un système informatique de gestion des ressources humaines. Grâce à une collaboration fructueuse avec le SOI, un logiciel de gestion des ressources humaines a pu être acquis à la fin de l'année 2005.

Outre la participation aux travaux engagés par les gestionnaires des réseaux souterrains sur 7 chantiers communaux, la section projet d'exécution a élaboré une nouvelle soumission type, en coordination avec les autres services constructeurs de la Ville.

La campagne de réfection des chaussées et trottoirs (juillet et octobre 2005) a porté sur le renouvellement du revêtement bitumineux sur une surface totale d'environ 18'400 m<sup>2</sup>, soit 2'230 ml de chaussées et 500 ml de trottoirs. Elle a également compris 24 réfections localisées destinées à renforcer la structure défailante de la chaussée.

L'intensification des collaborations internes au sein de la Direction des travaux, notamment avec le service du

cadastre pour les travaux géométriques sur les chantiers communaux, tels qu'implantations, levés spéciaux, profils, contrôles périodiques de stabilité d'ouvrages, a permis de supprimer la fonction d'aide-opérateur au sein de notre service. Ainsi, les prestations des aides-opérateurs sont effectuées, d'une part, par le service du cadastre pour les travaux planifiables et d'une certaine ampleur et, d'autre part, par les dessinateurs des divisions espaces publics et travaux pour les travaux urgents et de moindre importance.

### *Unité travaux*

L'unité travaux a poursuivi ses efforts d'optimisation de son organisation engagés depuis sa création en 2003, notamment en adoptant de nouveaux horaires de travail. Pour affirmer sa vocation d'entreprise formatrice spécialisée en pose des pavés en pierre, elle a adhéré à l'Association suisse des maîtres paveurs et augmenté son effectif de deux nouveaux apprentis.

Hormis les travaux propres au service des routes et de la mobilité, l'unité travaux a consacré quelque 6 300 heures de travail en faveur d'autres services communaux. Deux réalisations majeures ont permis aux collaborateurs de l'unité travaux de valoriser leur savoir-faire : la réalisation de l'œuvre d'art ornant le noyau central du nouveau giratoire du Pont de Chailly et la construction de l'installation pour bennes filtrantes à la station d'épuration de Vidy.

Après deux ans de fonctionnement l'avis d'un auditeur extérieur a été sollicité pour identifier les secteurs présentant un potentiel de développement. Les recommandations de cette étude sont attendues pour le 2<sup>e</sup> semestre 2006.

### *Unité transports*

L'impulsion donnée par le renforcement de l'encadrement de l'unité transports a permis à celle-ci de s'affirmer comme un vrai pôle de compétences en matière de transports. L'impact de cette nouvelle structure a engendré une amélioration significative de la productivité avec un personnel et un parc automobile réduits. Parmi les recherches d'amélioration, il convient également de citer l'externalisation de la prestation de distribution du courrier interne à la société Vélocité Sàrl dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Par ailleurs, l'unité transport a lancé en fin d'année 2005 une étude visant à vérifier l'adéquation entre les véhicules et les prestations de l'unité transports, tant du point de vue de la capacité des véhicules que de leur nombre.

## **ENTRETIEN**

Durant l'année 2005, une redéfinition de la stratégie d'entretien en matière de routes et d'ouvrages a été au cœur des réflexions de cette division.

En ce qui concerne les routes, un «plan des classes de trafic pondéral» du réseau routier communal, tenant compte des modifications de charge de trafic apportées entre autre par le nouveau réseau 08 des tl, a été établi. Ce plan servira de base à la planification de l'entretien routier et au dimensionnement des nouvelles structures de chaussées. Par ailleurs, un plan de l'historique de

l'entretien routier communal, en tant qu'élément de référence de la banque de données de notre système

de gestion de l'entretien routier a été élaboré. De plus, le processus de traitement des annonces de dégradations de la voirie a été mis en place avec succès.

Pour les ouvrages, nous pouvons citer les principaux éléments suivants :

- Concours d'architecture pour le remplacement des garde-corps actuels du Grand-Pont qui ne répondent plus aux exigences des normes de sécurité.
- Campagne d'inspection du pont de Sévelin et étude pour la vérification des structures de l'ouvrage en vue de sa réhabilitation.
- Etude de la mise en place d'un système informatisé de maintenance des ouvrages d'art du domaine public.

En ce qui concerne les ports et rives du lac, la campagne de remplacement des échelles d'accostage des estacades du port de Vidy et l'étude de modernisation des alimentations en eau et en électricité des places d'amarrage des ports d'Ouchy et de Vidy se sont poursuivies.

Une convention avec la Caisse de pensions du personnel communal (CPCL), pour l'entretien des installations mécaniques situées à l'extérieur du bâtiment communal de Chauderon 9 a été établie à la satisfaction des deux parties.

#### *Unité entretien*

Les principales modifications des prestations de l'unité entretien sont les suivantes :

- Transfert de la gestion du parc de Sauvabelin au service des parcs et promenades, le 1<sup>er</sup> janvier 2005.
- Reprise de certaines prestations des commissaires forains, dès avril 2005, dont l'affichage des mises à l'enquête au pilier public dans les zones foraines de Vers-chez-les-Blanc (3 emplacements), de Montheron (2 emplacements) et de Vernand (2 emplacements).
- Mise en service de l'équipe de nettoyage des tags et graffitis et de décollage des affichettes.
- Reprise des routes cantonales jusqu'aux entrées de Ville, soit environ 3 112 mètres supplémentaires, pour lesquelles l'entretien, le service de propreté et le service hivernal sont transférés à la Commune depuis septembre 2005.

Un effort particulier a été porté sur la réorganisation des procédés de nettoyage et du service hivernal de la Ville de Lausanne, qui a abouti au dépôt du préavis n° 2005/76 «Entretien 2006».

#### **ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)**

L'année 2005 a été marquée par de nombreux changements au niveau de l'encadrement de la division AMV. En effet, suite au départ à la retraite de son titulaire, un nouveau chef de division a été engagé le 1<sup>er</sup> octobre 2005. De plus, un adjoint technique, chef de l'atelier de mécanique, a pris sa retraite, à l'instar du chef de l'atelier de menuiserie.

Ces changements, ainsi que les réflexions faites lors de la procédure «Prestations 2004», ont entraîné une réorganisation de la division en quatre unités (administration, manifestations, garage et signalisation) au lieu des neufs ateliers existants. Plus simple, cette nouvelle organisation permet de mieux exploiter les synergies entre les divers ateliers, de diminuer le nombre de cadres et de responsabiliser l'ensemble du personnel.

En ce qui concerne les locaux, notons que le préavis n° 2005/37, relatif à la construction des nouveaux ateliers de signalisation routière (ateliers de la Borde) sur le site des Ateliers et Magasins de la Ville, a été accepté par le Conseil communal dans sa séance du 27 octobre 2005. Avec la collaboration du service d'architecture, les travaux ont débuté au début 2006 et le déménagement pourrait intervenir en octobre de cette même année.

L'action amorcée en 2004 visant à la modernisation et à la simplification des processus administratifs a abouti à la mise en place de nouvelles méthodes de travail et à la sélection d'un nouveau progiciel (Megan) qui sera mis en service au premier semestre 2006.

L'analyse portant sur les garages de la Ville a conduit à une nouvelle répartition des véhicules entre les divers ateliers. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les AMV se sont vu confier l'entretien et la réparation de l'ensemble des véhicules lourds, ainsi que ceux fonctionnant au carburant diesel. En revanche, les voitures et fourgons à essence de moins de 3 500 kg sont entretenus par le garage de Police. Ces changements ont permis la spécialisation des ateliers et ont été très bien accueillis par les utilisateurs et les collaborateurs concernés.

Le projet «promotion des prestations des AMV», visant à faire connaître et à mettre en valeur le savoir-faire des collaborateurs des AMV au sein de l'administration communale, s'est achevé par l'établissement d'une brochure présentant les prestations des AMV qui sera diffusée au début 2006. Un portail intranet sera mis à disposition des «clients» potentiels de l'administration afin de simplifier et d'assurer le suivi des demandes de prestations.

#### **MOBILITE**

En terme de planification des déplacements, la division mobilité a participé activement aux études suivantes :

- Plan de mobilité de l'administration communale
- Plan de circulation Sous-Gare
- Schéma directeur RC 601 Route de Berne
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois, chantier 6
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges
- Motion Yves-André Cavin – Pour une sécurité optimale de tous les habitants et usagers de l'avenue d'Echallens

Le bureau de coordination des travaux sur le domaine public a poursuivi son travail de planification de tous les travaux touchant le domaine public. Pendant l'année écoulée, 637 nouveaux chantiers communaux ont été enregistrés et 1 485 permis de fouilles ou d'occupation du sol ont été délivrés pour les chantiers communaux et privés.



Le bureau de la coordination assume également le rôle de centrale d'information pour toutes les questions émanant du public au sujet des travaux en Ville ainsi que pour le m2.

En ce qui concerne la régulation du trafic, une détection des vélos par caméra vidéo a été mise en place. Par ailleurs, le remplacement d'ampoules par des platines LEDS s'est poursuivi et a contribué à une diminution de la consommation d'énergie de 41% par rapport à 1995.

Les volumes de trafic journalier moyen restent stables et s'inscrivent comme suit :

Années	2003	2004	2005
Chauderon (passage inférieur)	7 500	7 400	7 100
Grand-Pont (Bel-Air)	16 100	15 500	15 350
Rue Centrale	17 750	*	*
César-Roux – Tunnel	15 500	15 450	15 150
Avenue du Léman	19 250	20 100	18 900
Avenue des Figuiers	23 200	21 550	21 100
Avenue du Chablais	23 500	23 500	23 300
Route de Berne	25 800	25 150	26 150
Rhodanie – Maladière	18 850	19 450	19 350

\* Suite aux travaux sur la rue Centrale, les données n'ont pas été enregistrées

En ce qui concerne la signalisation routière, outre les activités habituelles (mise en place de zones à 30 km/h, de passages pour piétons, de pistes cyclables, les modifications de la signalisation de divers carrefours et du régime du stationnement dans différents secteurs, etc.), des nouveaux marquages ont été mis en place sur les trottoirs continus afin d'informer les non-voyants de la présence d'un carrefour et de les rendre attentifs à la présence éventuelle de circulation.

#### Gestion du stationnement

Conséquemment à l'adoption du préavis N° 2004/32, relatif à la gestion du stationnement, deux des quatre nouvelles zones «macarons» prévues ont été mises en place durant le printemps 2005. La première concernait le quartier de Chailly (zone M), alors que la seconde incluait les secteurs des Bossons et du Bois-Gentil (zone J). Dans ce cadre, le statut du parking du Vélodrome a radicalement changé en devenant le plus grand parking payant de surface de Lausanne avec 952 places.

Places de parc disponibles sur le domaine public :

Années	2003	2004	2005
Places sur chaussées (sans deux-roues, sans camions, sans cars, avec les zones jaunes)	22 090	22 254	22 285
Cases pour deux-roues	6 236	6 198	6 123

En terme de places deux-roues, le secteur proche de la gare CFF constitue toujours le point critique, la demande dépassant l'offre.

Places de parc selon la catégorie :

Années	2003	2004	2005
Places payantes	4 947	5 022	5 971
dont accessibles aux détenteurs de «macarons» L	602	618	616
Places P+R	1 199	1 365	1 365
Places jaunes (livreurs, Police, etc.)	550	545	532
Places en zone bleue «macarons»	7 729	8 648	10 438
Places en zone bleue	283	273	153
Places en zone blanche à durée limitée	735	715	502
Places en zone blanche	6 556	5 686	3 325

Répartition, selon les zones, des «macarons» vendus :

Zones	Places publiques 2005	Places «macarons» 2005	«Macarons» vendus en 2004	«Macarons» vendus en 2005
A	1 927	1 547	1 403	1 394
B	1 110	886	666	630
C	1 939	1 495	1 204	1 147
D	936	917	563	541
E	957	790	539	633
F	992	792	638	668
G	681	621	470	465
H	808	710	573	554
J <sup>(2)</sup>	2 220	858	-	393
K	<sup>(1)</sup> 1 136	888	461	480
L	1 808	616	907	895
M <sup>(2)</sup>	1 080	934	-	463
Total	15 594	9 266	7 424	8 263

<sup>(1)</sup> Inclusion du parking du Signal dans le périmètre de la zone K en 2005

<sup>(2)</sup> Mise en place en 2005

Les P+R avaient subi une forte diminution de leur fréquentation entre 2003 et 2004 suite à une hausse des tarifs. Cette tendance à la baisse s'est encore poursuivie durant les trois premiers mois de 2005, avant que la mise en place des deux nouvelles zones macarons J et M n'inverse cette tendance. En termes de volumes de vente, ce sont ainsi 8 945 abonnements mensuels et 44 524 cartes journalières qui ont été délivrées durant l'année 2005. En outre, depuis avril 2005, l'offre P+R n'est plus seulement valable sur le réseau urbain des Transports publics de la région lausannoise mais elle donne accès à l'ensemble du réseau Mobilis pour les zones 11 et 12.

Enfin, l'introduction d'un nouveau mode de paiement (horodateur individuel ou ticket électronique) a été validée par la Municipalité en septembre 2005. Ce nouveau service aux usagers sera opérationnel dès mars 2006.

## SERVICE D'URBANISME

### GENERALITES

Le service d'urbanisme exerce les attributions qui lui sont conférées par la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), en ce qui concerne l'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation) ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

De ces obligations légales découle tout naturellement l'organisation du service en deux groupes principaux que sont le bureau d'études et l'office de la police des constructions. Ceux-ci sont appuyés par une section administrative, un atelier de maquettes, expositions et photographies et un centre de documentation ouvert à toute la Direction.

La reprise du nombre de procédure de plan partiel d'affectation s'est confirmée en 2005. A côté de divers addenda dispersés sur le territoire communal, le dossier le plus important est celui du plan de la vallée supérieure du Flon. Ce plan sort de l'ordinaire par son périmètre, qui s'étend de l'ancienne à la nouvelle usine d'incinération des ordures, et par l'ampleur des changements apportés aux circulations et aux aménagements du plateau de la Sallaz. Il enterre définitivement un vieux serpent de mer de l'urbanisme lausannois : la pénétrante Vennes-St-Martin.

L'événement marquant de 2005 restera le vote du Plan général d'affectation par le Conseil communal, après une gestation qui aura débuté dix ans plus tôt avec le vote du Plan directeur communal en 1995. Le débat politique a d'ailleurs fait apparaître une certaine ambiguïté face aux deux démarches et s'est conclu par la volonté d'entamer dans la foulée la révision du Plan directeur. Le contexte régional se caractérise aussi par la multiplication des initiatives prospectives et planificatrices et l'implication du service, par délégation, ne fait que croître dans ce nouveau champ d'activités.

### RESSOURCES HUMAINES

En 2005, suite à l'exercice «Prestations 2004», l'effectif du service a passé de 39 à 37 postes après le départ à la retraite de collaborateurs qui n'ont pas été remplacés. Le total équivalent plein temps a reculé de 37,9 à 35,1, trois collaboratrices ayant choisi de travailler à temps partiel après leur accouchement. Ce déficit devra être comblé partiellement par un réengagement.

### PLANS PARTIELS D'AFFECTATION

Sept plans ont été mis à l'enquête durant l'année écoulée (six en 2004) :

- PPA de la Vallée supérieure du Flon – La Sallaz pour le réaménagement des circulations et des affectations et l'accompagnement de la gare du m2. Suppression du transit sur la place de la Sallaz.
- Addenda au plan de quartier N° 460, av. d'Ouchy, ch. de Brillancourt, ch. de Beau-Rivage, pour la transformation du siège de la CVCI.

- Addenda au plan N° 643 «Motte-Pavement» pour la construction d'un bâtiment de logement.
- Addenda au plan N° 616 de l'Hôtel Mövenpick, av. de Rhodanie, pour un agrandissement de l'Hôtel.
- PPA des parcelles comprises entre l'av. de Béthusy, le passage Vincent-Perdonnet et le collège de Mon-Repos, pour des reconstructions.
- Addenda aux plans N° 618 et 635 de l'ensemble Jumelles – Bel-Air, pour créer une liaison dans les étages supérieurs.
- Addenda au plan d'extension N° 600, PPA du Golf Club de Lausanne pour des agrandissements du parking.

Quatre plans ont été approuvés par le Conseil communal (trois en 2004) :

- PPA Route Aloys-Fauquez (reconstruction de locaux BVA)
- PPA Vallonnette-Devin (salle de quartier de Chailly)
- PPA Vers-chez-les-Blanc (agrandissement du Centre scolaire)
- Plan général d'affectation (PGA)

Quatre plans ont été approuvés et mis en vigueur par le Département des institutions et des relations extérieures (cinq en 2004) :

- N° 683, Addenda aux plans N° 583 et 669, av. de Rhodanie (Philip Morris)
- N° 715, PPA av. du Théâtre-Villamont-ch. des Magnolias (collège de Villamont) radiation des plans N° 374 et 374a.
- N° 716, parcelles N° 2669 et 2670, route Aloys-Fauquez, radiation du plan N°410a, modification partielle des plans N° 410 et 699.

### ENQUETES PUBLIQUES ADMINISTRATIVES

Outre les enquêtes de PPA et de demande de permis de construire, le service d'urbanisme est chargé de l'affichage des projets venant de l'Etat de Vaud, eux-mêmes délégués par des entités fédérales (Office fédéral des transports, Inspection fédérale des installations à courant fort...).

En 2005, il y a eu 10 enquêtes publiques de ce type (sans compter une consultation pour le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et une pour le plan directeur cantonal) soumises au service d'urbanisme. 2 en vertu de la Loi sur les routes, 3 de la Loi sur les installations électriques, 1 de la Loi sur la police des eaux dépendant du domaine public, 3 de la Loi fédérale sur les chemins de fer et, finalement, de la Loi sur l'aménagement du territoire pour le PAC N° 309 Vennes. On compte notamment des enquêtes pour certaines installations d'antennes de téléphonie mobile (arrimée à une ligne à haute tension, par ex.), les modifications des stations pour le Métro m2, une enquête pour l'extension du bâtiment administratif de la CGN et le renouvellement du système de radiocommunication tl.

### PLAN GENERAL D'AFFECTATION

La procédure de légalisation du Plan général d'affectation (PGA) entre dans sa dernière phase après son adoption par le Conseil communal le 22 novembre 2005.

Cette procédure de légalisation, au sens des articles 56 et suivants de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions, du 4 décembre 1985 (LATC), a été engagée en 2002.

Rappel des principales étapes :

- octobre 2000 – janvier 2001 : consultation publique,
- février 2002 – mars 2002 : audition des associations et des partis politiques,
- juin 2002 – juillet 2003 : examen préalable des services de l'Etat,
- août 2003 – mars 2004 : examen complémentaire des services de l'Etat,
- janvier 2004 – février 2004 : consultation des partis politiques,
- 19 mai 2004 : adoption par la Municipalité,
- 1<sup>er</sup> au 30 juin 2004 : enquête publique,
- septembre 2004 – octobre 2004 : séances de conciliation avec les opposants qui en ont fait la demande,
- 22 novembre 2005 : adoption par le Conseil communal.

Début 2006, le dossier a été transmis à l'Etat pour approbation préalable par le chef du Département compétent avec ouverture des droits de recours puis, mise en vigueur définitive.

## ETUDES RÉGIONALES

### Projet d'agglomération Lausanne – Morges – ALM

Ce projet, dont le pilotage est assumé par les instances cantonales, consiste, d'une part, à établir les grandes lignes d'une planification directrice dans les domaines de l'aménagement du territoire et, d'autre part, à jeter les bases d'une organisation intercommunale qui pourra, à terme, assumer le rôle d'interlocuteur de la région. Rappelons que l'ensemble de cette démarche devrait permettre à terme de bénéficier des subventions du fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération qui sera créé prochainement par le Conseil fédéral.

Le contenu du projet ALM sera intégré dans le plan directeur cantonal en cours de révision, sous forme de fiches de mesure. L'avant-projet, récemment déposé, a fait l'objet d'une consultation publique du 28 octobre 2005 au 15 janvier 2006 et peut être consulté sur le site <http://www.agglo-lausanne-morges.ch/>. Une présentation s'est tenue à la salle du Conseil communal le 15 décembre 2005.

Parallèlement à cette démarche régionale au sein de laquelle la Commune de Lausanne est largement impliquée, les communes se sont regroupées par secteur (ouest, nord et est) et poursuivent des objectifs similaires dans le domaine de l'aménagement du territoire mais à une échelle plus détaillée.

### L'Ouest lausannois

Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), signé par les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne, Prilly, Renens et Saint-Sulpice, d'une part, et l'Etat de Vaud d'autre part, a notamment pour but d'améliorer la

qualité de vie en général et de favoriser le développement social et économique de l'Ouest lausannois. La gestion de la mise en œuvre des différentes mesures, préconisées par le SDOL, a été confiée au Bureau du Schéma directeur, sous la conduite d'un groupe de pilotage stratégique, le Gropil. Elle est effectuée par le biais de «chantiers» d'études.

#### *Chantier 1 : Secteur des Hautes Ecoles – Avenue du Tir Fédéral – Maladière*

Le secteur du chantier 1, considéré comme un site de développement hautement stratégique, se situe sur les communes de Lausanne, Ecublens, Saint-Sulpice, Chavannes-près-Renens et englobe les Hautes Ecoles. Il représente un atout fondamental pour la région lausannoise et le Canton de Vaud.

La réalisation de ce chantier se déroule en trois phases :

- définition des objectifs servant à l'établissement d'un programme politique;
- définition des lignes directrices d'aménagement du territoire, dit programme d'aménagement;
- mise au point de plans d'affectations ou d'aménagement selon la LATC.

La première phase s'est déroulée entre mai et décembre 2004. Les représentants communaux et cantonaux, les représentants des Hautes Ecoles, ainsi que les principaux propriétaires se sont réunis à deux reprises. Ces rencontres ont permis de définir les objectifs stratégiques communs et d'élaborer les modalités de la collaboration.

La phase 2, toujours en cours début 2006, a démarré en mars 2005. Elle prévoit d'aboutir à un «programme d'aménagement» qui répond aux objectifs du SDOL et fixe les grandes lignes directrices devant régir le développement du secteur en question. Ces lignes directrices devront être définies dans les domaines urbanisme (vocation, affectation, densité, structure urbaine, etc.), paysage, mobilité et espaces publics.

Le positionnement des Hautes Ecoles et leur mise en réseau, les potentiels de développement des communes, la proximité de la gare de Renens, ainsi que la présence du m1 (TSOL), le couloir autoroutier qui traverse le chantier 1, ainsi que la préservation et le renforcement des éléments paysagers de ce secteur (moraine de la Bourdonnette, rives du lac, la Mèbre, la Sorge, etc.) sont autant d'enjeux spécifiques qui seront traités dans le cadre de cette deuxième phase. Les résultats sont attendus pour avril 2006.

#### *Chantier 2a : Secteur de l'Arc-En-Ciel*

Aujourd'hui faiblement structuré, l'axe de l'Arc-En-Ciel pourrait devenir un axe urbain majeur de type «boulevard», à vocation principalement tertiaire dense, suscitant une animation commerciale d'abord modeste, puis se renforçant au fil du temps (idée de créer une «grande rue» aux trottoirs et aux places bordés de vitrines, jouant un rôle de centre pour l'ensemble du secteur). Les principaux enjeux à prendre en compte se déclinent de la manière suivante :

- réorganiser cet axe urbain avec points forts aux arrêts de la future ligne tl urbaine;

- densifier le tissu bâti;
- créer des espaces publics et faciliter les déplacements en transport non motorisé;
- mettre en valeur l'arche en béton comme emblème du site;
- favoriser tout ce qui crée l'activité humaine : affectations mixtes, tertiaires, loisirs et sports, équipements socioculturels, habitats innovants, activités commerciales à valeur d'image;
- mettre en valeur les lieux significatifs par des bâtiments de prestige;
- requalifier les carrefours importants aux deux extrémités du secteur.

Un mandat d'étude sera lancé en 2006 afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux. Il est prévu d'élaborer sur cette base un plan directeur localisé.

#### *Chantier 2b : Secteur de Malley*

Ce site, au développement déjà annoncé, est actuellement bien desservi par les transports publics (m1 et tl). Dans le cadre du projet d'agglomération, une gare RER (voie sud ou nord) est à l'étude. Elle représenterait un atout supplémentaire pour le développement de cette centralité et pourrait devenir un pôle de haute qualité. Ce projet ambitieux justifie la structuration d'un lieu de qualité, à image forte.

Le planning de mise en valeur se déroule également en trois phases. Le programme politique de la phase 1 a été élaboré entre septembre et décembre 2005. Les principaux enjeux de ce secteur se résument à :

- concentrer des activités commerciales à valeur d'image et des activités socioculturelles;
- affirmer une densité urbaine dans le secteur de l'avenue du Chablais en liaison avec la halte projetée du REV à Malley;
- faciliter la mixité entre habitat et activité;
- créer un pôle d'échange de TP;
- assainir les sites pollués.

La phase 2 prévoit l'établissement d'un programme d'aménagement. Pour ce faire, une étude test sera confiée à quatre bureaux d'architectes-urbanistes afin de cerner les contours de ce nouveau quartier urbain. Le résultat de ces réflexions permettra, dans un second temps, de définir le contenu d'un plan directeur localisé, début 2006.

#### *Chantier 3 : Secteur de la route de Cossonay*

Le chantier 3 entre dans la problématique des liaisons principales d'agglomération qui offrent des accès directs depuis l'autoroute et les grandes artères urbaines vers les pôles principaux de l'agglomération. Ces liaisons doivent faire l'objet de mesure d'aménagement et d'exploitation pour assurer la priorité aux TP, pour augmenter la sécurité des usagers et pour diminuer les charges sur l'environnement.

Le chantier 3 a consisté à lancer une étude, fin 2004, portant sur :

- la requalification des systèmes d'accès aux différents secteurs concernés par la RC 251;
- la prise en compte de tous les éléments essentiels situés aux abords du périmètre d'intervention (de

part et d'autre de l'axe de la RC 251 jusqu'aux fronts bâtis existants ou futurs), en intégrant les études sectorielles existantes et en cours.

Un document de référence a été élaboré à cette occasion. Il a été adopté par le Groupe de pilotage (Gropil) en octobre 2005. Une phase de consultation publique est prévue début 2006.

#### *Chantier 4 : Secteur Ecublens – Saint-Sulpice*

Le chantier 4 a consisté à lancer une étude de restructuration des zones d'activités de Saint-Sulpice et d'Ecublens de façon, à terme, à créer une entité multifonctionnelle favorable au travail, à l'habitat et aux loisirs, en agissant sur la mobilité, les espaces publics, l'urbanisation (mixité) et le paysage.

En décembre 2004, le cahier des charges de l'étude a été adopté par le Gropil et le mandat attribué. L'étude s'est déroulée entre le mois de septembre 2004 et octobre 2005. Comme dans les autres chantiers d'étude du SDOL, une phase de consultation est prévue et se déroulera en 2006.

#### *Chantier 5 : Mobilité douce et espaces publics*

L'étude du Schéma directeur intercommunal de la mobilité douce et des espaces publics constitue le résultat du chantier 5 du SDOL. Le rapport d'étude a été approuvé par le Gropil du 22 juin 2005 et soumis à une consultation publique.

Cette consultation publique a eu lieu du 22 septembre au 23 octobre 2005. Elle a permis de conforter l'utilité et le bien-fondé de la démarche retenue. Les progrès de la coopération intercommunale et la relation au projet d'agglomération Lausanne - Morges sont salués. Les modifications à apporter au rapport sont peu nombreuses. De nombreuses observations souhaitent une mise en oeuvre plus rapide et plus déterminée, fixant des priorités.

La suite des opérations prévoit :

- le lancement des projets d'intérêt intercommunal;
- une évaluation de l'intérêt de créer une commission des espaces publics pour l'Ouest lausannois;
- la nomination d'un délégué vélos et d'un délégué piétons.

L'étude précitée a donc permis d'établir un «Schéma directeur de l'aménagement des espaces publics et des transports non motorisés (TNM)» de l'ensemble de l'Ouest lausannois qui précise :

- la localisation des liaisons existantes, en projet et manquantes pour les piétons et les vélos (sur la base d'un relevé et des travaux déjà effectués par les Communes, l'ATE et Cyclic);
- l'organisation d'une structure d'espaces naturels, publics et autres interfaces autour de laquelle doit se développer le tissu bâti;
- une méthodologie destinée à la mise en oeuvre et au contrôle des futurs projets.

#### *Chantier 6a : Transports publics*

Le groupe de travail du chantier 6a a commencé ses travaux en septembre 2004. Sa mission consistait à élaborer une proposition de réseau TP dans l'Ouest

lausannois conforme aux objectifs du SDOL et pouvant s'inscrire dans le futur Schéma directeur TL 2010-2014.

Les premières investigations conduites ont montré que les choix à faire dépendent pour une part importante d'options sur le long terme (2020-2025) concernant l'ossature principale du réseau de transports publics, particulièrement entre Renens et Lausanne dans le cas de développements urbains importants (m1, ligne ferroviaire industrielle du Galicien, ligne tl 7, gare de Malley).

Compte tenu de ces considérations, le groupe de travail du chantier 6a confié à un organisme spécialisé le mandat «Ossature principale du réseau de transport public desservant le couloir Renens-Lausanne à l'horizon 2025 – évaluation sommaire de variantes».

Cette étude s'est déroulée entre janvier et mai 2005. Son but était de procéder à une évaluation sommaire de variantes de l'ossature principale du réseau de transport public desservant le couloir Renens-Lausanne à l'horizon 2025. Cette réflexion a été élargie en cours de route à une vision plus large englobant toute l'agglomération lausannoise.

Après intégration des dernières remarques du groupe de travail le rapport final sera distribué aux membres du Gropil en prévision de son accord de principe.

#### *Chantier 6b : TIM – Etude de viabilité et de hiérarchisation du réseau routier de l'Ouest lausannois*

La première phase de l'étude (phase A) faisant une analyse globale des effets du déclassement du tronçon autoroutier Ecublens-Maladière rebaptisé maladroitement «boulevard urbain» sur le réseau routier de l'Ouest lausannois a été prise en charge intégralement par le service cantonal de la mobilité.

L'Etat souhaite que la 2<sup>ème</sup> phase d'étude (phase B) puisse être partiellement prise en charge par les communes dans la mesure où ces dernières seront directement intéressées par les effets du «boulevard urbain» sur le réseau routier local. Cette étude est par ailleurs essentielle pour les secteurs des chantiers 1 et 2 dont le développement dépend dans une large mesure de l'amélioration de la desserte TIM.

Au vu de ce qui précède, le Gropil a décidé le lancement de la 2<sup>ème</sup> phase de l'étude (phase B) portant sur les effets du "boulevard urbain" sur le réseau routier de l'Ouest lausannois. Les résultats sont attendus début 2006.

#### **Le Nord lausannois**

Le Nord lausannois est un secteur stratégique à fort potentiel de développement et à fortes perspectives démographiques qui englobe les territoires de douze communes et le pôle de développement économique 7a - Blécherette Région composé de trois sites sur trois communes (Romanel-sur-Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lausanne). Ce secteur encore peu construit présente des qualités paysagères à mettre en valeur. Les importantes réserves de développement en terrains affectés et en zones intermédiaires posent la question du développement souhaitable pour ce secteur afin d'en garantir la qualité et la vitalité à long terme.

En ce sens, un mandat prévoyant l'élaboration d'un Schéma directeur intercommunal a été octroyé en décembre 2004. En 2005, différents scénarios de développement ont été discutés par l'ensemble des

partenaires. Le résultat de ces réflexions devrait pouvoir être présenté en 2006. La stratégie de développement qui en découlera permettra de fixer la capacité d'accueil de ce territoire, son rôle et sa vocation, dans le cadre de l'agglomération lausannoise.

#### **L'Est lausannois**

La modification de la jonction de la Perraudettaz et la création d'un P+R à la Damataire sont toujours d'actualité. Différentes variantes ont été étudiées par le service cantonal des routes. Le projet n'étant qu'à ses débuts, il est prévu de vérifier en 2006 la faisabilité technique de certains tracés par des sondages géologiques avant de lancer toute autre étude.

#### **OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS**

La tâche de l'office découle essentiellement des articles 17 et 104 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Son premier rôle vise à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'office assure la gestion des dossiers de constructions, les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, il soumet à l'enquête publique les projets qui lui sont présentés, procède ensuite à leur analyse après avoir récolté diverses directives d'autres services de l'administration communale, cas échéant, de l'administration cantonale. Puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

La vérification de conformité des projets ainsi que les oppositions-interventions ont nécessité 1 629 analyses, dont 878 ont abouti à des rapports (1 080 rapports en 2004), de même que la participation à 582 séances de travail (563 en 2004) avec des constructeurs, administrés et autres services de l'administration communale. L'office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction déposées auprès du Tribunal administratif.

Le nombre et la complexité des actes administratifs se sont confirmés et ont nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'office, lequel bénéficie également de l'appui du secrétariat du service d'urbanisme. On constate que :

- le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels, dont l'augmentation a été perceptible en 2003, 2004, 2005, est toujours aussi important (521 projets déposés en 2003, 519 en 2004 et 556 en 2005);
- la fréquence des demandes d'installations d'équipement pour la communication mobile s'est poursuivie en raison de l'introduction de la technologie UMTS (Universal Mobile Telecommunications), Wi Fi et faisceaux hertziens (internet sans fil).

En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'office et du service d'urbanisme assurent, depuis la suppression du service administratif, la permanence des guichets d'enquêtes publiques et la gestion d'une partie des archives de la Direction. Ils sont également chargés

de la sortie et de la recherche des dossiers d'écritures  
«bâtiments» pour les services.



Par ailleurs, il est à relever que le traitement des affaires de la police des constructions dans l'application informatique «Goéland» en est à sa première année civile complète. Cette application a amené une amélioration lors de certains actes administratifs et en matière d'informations pour l'ensemble des services de la direction et hors direction. Elle nécessite toutefois un effort particulier au sein de l'office du fait qu'il se trouve d'une part au départ et à la fin d'un processus de travail avec en finalité une synthèse des directives des services et, d'autre part, en raison d'un traitement conjoint sur papier de ces dossiers rendu nécessaire pour l'instant pour des raisons pratiques et juridiques.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers :

#### Enquêtes publiques et oppositions/interventions

Années	2003	2004	2005
Enquêtes publiques	236	249	279
Oppositions/Interventions	441	159	486

#### Propositions soumises à la Municipalité

Années	2003	2004	2005
Projets dispensés d'enquête publique	210	219	255
Projets après enquête publique	211	257	270
Refus LATC	5	6	7
Affaires diverses	7	2	5
Total	433	484	537

#### Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

Années	2003	2004	2005
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	37	49	53
Petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	76	70	78
Transformations	222	219	261
Aménagements extérieurs	42	79	49
Démolitions sans reconstruction	4	3	4
Permis de construire complémentaires	37	43	83
Total	418	463	528

#### Selon leur coût annoncé

Années	2003	2004	2005
Projets de (en francs) : moins de 0,2 million (0,1 en 2001 et 2002)	293	324	400
de 0,2 à 1 million	79	85	86
de 1 à 5 millions	35	39	29
de 5 à 10 millions	8	5	10
plus de 10 millions	3	10	3

Total	418	463	528
-------	-----	-----	-----

En 2005, le montant total des permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés pour les projets de 200'000 francs à 10 millions de francs et plus représente des investissements de l'ordre de plus de 258 millions (plus de 496 millions de francs en 2004).

#### Prolongations de permis de construire

Années	2003	2004	2005
	9	27	16

#### Parcage

##### Nombres de places autorisées

Années	2003	2004	2005
Parkings souterrains	253	1 374	860
Garages-boxes et couverts extérieurs	20	46	70
Places de parc extérieures	204	450	226
A supprimer (2003 et 2004 non documenté)	-	-	335
Total	477	1 870	821

#### Demandes de réfection de façades

Années	2003	2004	2005
	104	131	131

#### Recours déposés

Années	2003	2004	2005
	12	17	9

#### Courrier sortant (lettres)

Années	2003	2004	2005
	2 199	1 630	2 061

#### AMENAGEMENT URBAIN

Conformément à la pratique développée depuis plusieurs années au sein de la Direction des travaux, l'aménagiste spécialiste a participé aux séances du BEP (bureau des espaces publics) et à de nombreux Groupe des espaces publics, liés notamment à l'étude du futur réseau tl 08, en lien avec le futur m2. Ces divers projets ont abouti à la mise au point du préavis ad hoc avec demande de crédits d'ouvrage. Le suivi de détails de chaque projet devra être prolongé une fois les crédits votés. On peut citer le square de la Borde qui est maintenant terminé après avoir été planifié et accompagné tout au long de sa réalisation. Il s'est

particulièrement impliqué pour l'aménagement sud du Pont de Chailly. En collaboration avec les services concernés, il a contribué à la mise au point du projet

d'ensemble, après diverses séances avec les représentants des milieux locaux. Un groupe spécifique a été constitué pour la mise au point du centre du giratoire et de la zone sud de la place, en étroite collaboration avec un artiste lausannois et un architecte privé, membre du comité de la Société de développement. Ce groupe a permis une fructueuse collaboration avec les ouvriers des Ateliers et Magasins de la Ville, qui ont réalisés avec compétence et diligence l'essentiel de cet aménagement original.

La représentation informatique du centre du futur giratoire de Rhodanie, conduite avec le service des routes et de la mobilité doit permettre aux décideurs de faire un choix, en fonction des sculptures proposées par le CIO.

L'affectation en zone de rencontres du secteur des Fleurettes a permis de développer un mobilier provisoire en utilisant des éléments du commerce adaptés à cet usage spécifique.

Le suivi architectural des installations de téléphonie mobile se poursuit en collaboration avec l'OPC avec un travail de contre-proposition auprès des opérateurs, visant à mieux intégrer certaines installations.

## **ENVIRONNEMENT – DEPLACEMENTS**

Dans le domaine de la protection de l'environnement on relève l'adoption, par le Conseil d'Etat, du Plan des mesures OPair 2005 pour l'agglomération «Lausanne - Morges». En parallèle, le responsable participe à la réactualisation du cadastre acoustique et à l'élaboration d'une stratégie d'assainissement du bruit routier sous l'égide du service des routes (SR) de l'Etat de Vaud. En complément, il convient de signaler la participation de l'ingénieur adjoint à l'instruction des procédures de recours lorsqu'elles concernent le domaine de l'environnement. Sur le plan des procédures d'impact il a rédigé la décision finale pour le projet de route de contournement de La Sallaz suite au rapport d'impact y relatif.

Dans le domaine des déplacements, le Groupe technique lausannois des transports (GTLT) a consacré l'essentiel de ses cinq séances de 2005 au suivi du Plan d'agglomération Lausanne – Morges, ainsi qu'aux études sectorielles en relation avec la mise en œuvre du futur réseau tl-08. En complément, une attention particulière a été portée au processus Quartiers 21 dans le domaine des déplacements ainsi qu'à l'extension de la politique du stationnement en faveur des résidents (macarons). En parallèle, le service participe au groupe permanent chargé de la mise en place et du suivi des «zones 30», dont la nouvelle ordonnance y relative conditionne l'aménagement des trois dernières zones mise en œuvre.

## **PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI**

L'année 2005 s'est révélée une fois encore riche en séances, réunions et consultations, le plus souvent demandées par les constructeurs, en amont des procédures de mises à l'enquête publique ou d'enquêtes administratives. Cette manière de procéder réclame un fort investissement en temps, mais s'avère bénéfique pour les architectes et constructeurs ainsi que pour l'Autorité. Ce millésime a vu aussi se généraliser

pleinement la mise en application du nouvel instrument «Plan général d'affectation» (PGA) et plus particulièrement les nouvelles dispositions relatives à la protection du patrimoine bâti (chapitres 3.8 et 4.1 du règlement du PGA). Il faut ajouter le traitement, par Goéland, désormais systématique, de toutes les affaires.

152 séances ont été tenues à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Administration communale dont 32 sous la responsabilité du remplaçant du délégué. En outre, 31 préavis ont été adressés au conservateur cantonal des monuments et sites et 99 autres préavis ont été rédigés pour des bâtiments et objets en notes \*3\* ou \*4\*, de compétence communale.

Durant l'année écoulée, le délégué à la protection du patrimoine bâti a été invité à rédiger différents textes à la demande de services de la Ville ou d'organismes privés, de magazines, ainsi que pour le bulletin du Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), participé à des colloques traitant de la protection du patrimoine et répondu favorablement à des sollicitations de professeurs et d'étudiants. En 2005, a paru l'ouvrage encyclopédique consacré au *Heimatstil* en Suisse et notre contribution intitulée «Entre XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle : le Heimatstil à Lausanne». Les contacts avec l'Association des conservateurs suisses de monuments historiques et avec les rédacteurs des monuments d'art et d'histoire et des historiens des monuments régionaux se sont poursuivis à l'instar des années précédentes.

## **DELEGUE AUX PIETONS**

La qualité de la vingtaine de demandes parvenues en 2005 au délégué aux piétons révèle une constance dans les préoccupations des habitants, soit la sécurité et le confort de l'espace public. La diminution de leur nombre reflète certainement l'amélioration réelle de l'environnement, obtenue par la progression des aménagements, ainsi que par l'occasion qui a été donnée aux habitants de s'exprimer dans le cadre de la démarche «Quartiers 21».

Comme en 2004, c'est le suivi des projets d'aménagement du domaine public aux abords des futures stations du m2 et du réseau tl 08, qui a le plus sollicité le délégué aux piétons. Pour la journée du 22 septembre «En ville, sans ma voiture !», il a participé au groupe de rédaction de la plaquette «des idées mobiles» éditée par Suisse-Energie et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) qui a été distribuée en tous ménages par Lausanne Région.

## **CENTRE DE DOCUMENTATION**

Depuis août 2001, le centre de documentation réalise, à l'aide de certaines éditions électroniques de la presse quotidienne – 24 heures, Le Matin, La Tribune de Genève, le Temps et La Liberté – une revue de presse quotidienne non exhaustive, dénommée «Cyberpresse», consultable sur le site du centre de documentation <http://trxweb/centredoc>. Elle s'est poursuivie tout au long de l'année 2005.

Le centre de documentation met à disposition dans sa salle de lecture des revues techniques et autres reflétant les différents domaines d'activité des services de la

Direction. Sous la rubrique «revues» du site préalablement cité, les collaboratrices et collaborateurs

de l'administration communale peuvent également consulter les sommaires des revues et effectuer des recherches d'articles par l'utilisation de mots-clés.

Le suivi de la législation fédérale et de la législation vaudoise, ainsi que des consultations fédérales et cantonales est assuré, autant que possible, par la fourniture d'informations transitant par la messagerie électronique :

- Recueil officiel (RO) et Feuille fédérale (FF);
- Décisions du Conseil d'Etat par la messagerie;
- Communiqués du Bureau de l'Information et de la Communication (BIC) de l'Etat de Vaud;
- Consultations fédérales et cantonales;
- La Feuille des avis officiels (FAO);
- Divers.

A ces activités se sont ajoutées les activités classiques de recherche documentaire à la demande, ainsi que la fourniture d'informations variées et de documents divers.

### **ATELIER DES MAQUETTES, EXPOSITIONS ET PHOTOGRAPHIES**

La réalisation de maquettes de PPA à l'échelle 1:500 s'est logiquement ressentie de l'augmentation des procédures de PPA. Parmi celles-ci, la plus remarquable est sans conteste la représentation de la vallée du Flon à la hauteur du plateau de la Sallaz. Une prestation inhabituelle a concerné une maquette du mur de la maison du sport. L'atelier a été sollicité, comme chaque année, pour des expositions au forum de l'Hôtel de Ville (9) et plus rarement au FAR (Forum architecture et urbanisme) (3). Les interventions les plus conséquentes ont concerné la présentation du service des Forêts, domaines et vignobles à l'exposition LIGNUM à Bulle et celle du service des sports au Comptoir Suisse. Diverses autres prestations ponctuelles ont fourni des éléments visuels en relation avec la présentation de Lausanne ou d'activités d'intérêt public.

## **SERVICE D'ARCHITECTURE**

### **GENERALITES**

Les missions confiées au service d'architecture sont les suivantes : contrôle de mandats, conseils administratifs et techniques aux services communaux maîtres d'ouvrages, direction d'opération de construction, études diverses, inspection des constructions, gestion des coûts de construction et des procédures relatives aux marchés publics.

### **RESSOURCES HUMAINES**

Suite à la suppression d'un poste de secrétaire à mi-temps (0.5 EPT), l'effectif du personnel du service, à la fin de l'année 2005, était de 26 personnes. Le service a connu un seul changement de personne au poste d'architecte chef de projet.

## **ORGANISATION**

Afin de réorganiser la gestion du service et optimiser les processus de travail, une procédure qualité a été mise en place dès avril 2005. Une certification ISO 9001:2000 est planifiée pour fin 2006.

Parmi les chantiers réalisés ou suivis par le service d'architecture durant cet exercice, on peut citer les plus représentatifs, tels que :

### **Etudes :**

- Centre Intercommunal de Logistique (CIL), Malley
- Extension du collège de Vers-chez-les-Blanc
- m2 - aménagement et coordination de surface
- Grand-Pont Arches 1-3
- Crématoire animalier
- Bellerive plage
- Centre funéraire de Montoie
- Maison de quartier des Bossons
- Maison de quartier de Chailly
- Collège de Villamont
- Transformation et rénovation du centre de vie infantine de la Bourdonnette.

### **Constructions réalisées ou en cours :**

- Salle omnisport du Vieux-Moulin
- Rénovation du collège de Chailly
- Temple de Montheron
- Hôtel de police, nouvelle centrale d'alarme
- Rénovation du Chalet-des-Enfants
- Agrandissement de l'école de la Bourdonnette.

La cheffe du service d'architecture a participé aux concours suivants :

- aménagement de la place de la Sallaz en collaboration avec le service d'urbanisme
- fondation NetAge, Vers-chez-les-Blanc, en collaboration avec le service de l'environnement, de l'hygiène et du logement.

Le service d'architecture a assumé l'organisation des concours suivants :

- cage de scène de l'Opéra de Lausanne avec le service immobilier
- barrières du Grand Pont en collaboration avec le service des routes et de la mobilité.

Il a en outre organisé la procédure d'appel d'offres en procédure sélective pour le parking d'échange P+R de Vennes.

Participation à des commissions de construction :

- Maison du Sport International
- Comité International Olympique
- Opéra de Lausanne
- Flon-Ville.

Direction de groupes de travail :

- groupe «amiante»
- groupe analyse et sécurité des bâtiments.

*Groupe «amiante» :*

En 2005, le groupe «amiante», sous la direction de la cheffe de service, s'est réuni à cinq reprises et a effectué les tâches suivantes :

- demande d'offres pour une partie des objets classés «à risque» en priorité 1
- analyse des offres sur la base qualité, coût, disponibilité des entreprises
- adjudication et organisation des analyses
- retour des analyses, synthèse des résultats
- établissement des priorités d'assainissement selon directive CFST n° 6503.

Actuellement, 25 bâtiments dont 14 établissements scolaires ont été analysés. Les résultats obtenus ne font pas apparaître de cas critiques de forte concentration d'amiante qui nécessiteraient de prendre des mesures immédiates d'élimination du matériau. Toutefois, un préavis pour une demande de crédit-cadre d'assainissement (1<sup>ère</sup> étape) est prévu pour début 2006.

*Groupe «analyse et sécurité des bâtiments» :*

Ce groupe, créé en 2005, sous la direction du service d'architecture a travaillé en étroite collaboration avec tous les autres services communaux occupant des bâtiments propriétés de la Ville. Sa première mission a été de répertorier tous les immeubles communaux avec leurs responsables et de mettre en place une procédure pour le suivi de la sécurité structurelle des bâtiments.

## MARCHES PUBLICS

Le centre de compétence sur les marchés publics s'occupe de conseiller les services communaux sur les procédures et de les soutenir dans leurs démarches. Au cours de l'année écoulée, ce centre a aussi proposé des séances d'information dans ce domaine.

## ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

La section «Analyse et inspection des constructions», chapeauté par un des deux architectes adjoints, s'occupe de mener à bien les activités dans le cadre des missions suivantes : inspection des constructions, archives microfilmées, aménagement des espaces publics et prévention des accidents sur les chantiers. Les missions et les activités de cette section, qui occupe cinq personnes à plein temps, sont décrites ci-après.

### INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

L'analyse des demandes de permis de construire et d'autorisations diverses, qui porte principalement sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées, la salubrité et la sécurité des constructions, occupe en priorité les deux inspecteurs qui ont traité, en 2005, 603 nouvelles affaires. En ajoutant les prestations administratives liées au suivi de l'exécution des affaires en cours, le temps disponible

pour les contrôles des chantiers n'est plus que d'environ 25 %.

Il faut également relever que les sollicitations sont nombreuses pour des prestations de conseils aux propriétaires ou à leurs mandataires, notamment en matière d'interprétation des normes SIA relatives à la protection des personnes contre les chutes dans les constructions et leurs accès, ainsi que dans le choix des matériaux et couleurs.

Enfin, le tableau ci-après illustre l'évolution de l'activité dans le secteur de la construction de logements, l'année 2005 s'illustrant par la construction d'un nombre majoritaire d'habitations individuelles ou mitoyennes.

Permis d'habiter délivrés	2002	2003	2004	2005
Bâtiments d'habitation construits	24	27	33	27
Nombre d'appartements	183	164	352	94
Nombre d'appartements par bâtiment	7.6	6	10.6	3.4

## ARCHIVES MICROFILMEES

Les plans des bâtiments lausannois, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, sont archivés sur microfilms et peuvent être consultés auprès des bureaux du service d'architecture. Toute personne en possession d'une procuration du propriétaire foncier, peut avoir accès à cette riche source d'information. Aux mêmes conditions, il est également possible d'obtenir les plans sur support informatique. En 2005, environ 300 personnes (architectes du secteur privé et services de l'administration communale) ont consulté ces archives.

## AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

L'architecte adjoint responsable de cette section et coordinateur architectural du m2 s'est principalement consacré cette année à suivre les développements architecturaux des stations ainsi que la mise en place d'une architecture de ligne. Il a également piloté l'appel d'offres du P+R de Vennes, achevé en décembre 2005 par le choix du projet «AquaEcopôle» qui marquera cette entrée de ville de manière emblématique.

## PREVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS

En plus des grands chantiers qui se sont poursuivis depuis l'année 2004 comme Tridel et le m2, des travaux importants ont commencé en 2005. La construction de sept immeubles à plusieurs entrées à l'avenue des Boveresses, de sept autres à la route de Chavannes ainsi que de multiples quartiers de villas individuelles ou accolées ont nécessité de nombreuses séances préparatoires. D'autres immeubles en construction dans le quartier du Rôtillon et en transformation à la place Centrale ou à celle de l'Europe ont été délicats à gérer quant aux nuisances et à la sécurité du public.

En consultant notre bureau pour les questions de sécurité du public et des travailleurs avant le début des travaux ou des phases délicates, les entreprises et autres intervenants dans l'acte de construire le considèrent comme un partenaire plus que comme un contrôleur des mesures de sécurité. Cette approche préventive est d'autant plus bénéfique que l'effectif de

ce bureau ne permet pas de faire des contrôles de chantier à une fréquence suffisante pour assurer la sécurité par une seule surveillance. Seuls les échafaudages sur le domaine accessible au public et les grues font l'objet de contrôles systématiques à la fin de leur montage.

Le préposé est membre de deux commissions cantonales en matière de sécurité et participe également aux séances de sécurité instituées au niveau communal. De plus, il assiste aux séances de prévention des accidents organisées sur une quinzaine de grands chantiers en cours à Lausanne.

Statistiques	2002	2003	2004	2005
Chantiers en activité au 1 <sup>er</sup> janvier	159	201	203	247
Chantiers commencés durant l'année	326	310	355	301
Chantiers achevés durant l'année	284	308	311	344
Chantiers en activité au 31 décembre	201	203	247	204
Grues contrôlées	42	28	54	48
Infractions dénoncées	2	0	0	0
Visites de chantiers	525	604	571	502

## ETUDES ET CONSTRUCTIONS

Cette section met ses compétences à disposition des services maîtres de l'ouvrage. L'essentiel des missions qui lui sont confiées ont trait aux prestations suivantes : expertises, études préalables et de projet, directions de travaux, suivis de mandats attribués à des bureaux d'architectes privés.

A fin 2005, la section «Etudes et constructions» gérait

46 dossiers. Si l'on tient compte également des affaires en cours de finitions et les travaux de garantie, les affaires actives s'élevaient toutefois à 90. Parmi ces dernières, 69 sont suivies directement par le service d'architecture, tandis que 21 le sont par l'intermédiaire de bureaux privés.

L'enveloppe des affaires suivies en direct est constituée pour l'essentiel de travaux de rénovation et transformation de faible à moyenne importance, alors que celle des affaires suivies par des mandataires externes est constituée de travaux de construction, transformation et rénovation de moyenne à grande importance.

Son activité est schématisée par les tableaux et statistiques figurant ci-après :

### CONSTRUCTIONS COMMUNALES

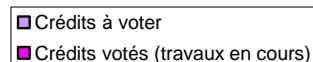
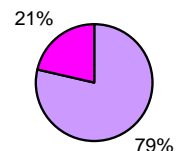
<b>Mandats internes</b>	
Coût supérieur à Fr. 1'000'000. —	12
Coût de Fr. 100'000. — à Fr. 1'000'000. —	17
Coût inférieur à Fr. 100'000. —	6
<b>Total</b>	<b>35</b>

<b>Mandats externes</b>	
Coût supérieur à Fr. 5'000'000. —	6
Coût de Fr. 1'000'000. — à Fr. 5'000'000. —	3
Coût inférieur à Fr. 1'000'000. —	2
<b>Total</b>	<b>11</b>

## Etat du financement des affaires traitées en 2005

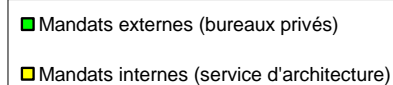
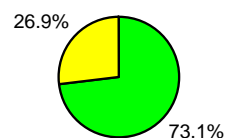
### Affaires en portefeuille

Crédits à voter	Fr. 109 150 000.--
Crédits votés (travaux en cours)	Fr. 29 817 000.--
Total	<u>Fr. 138 967 000.--</u>



### Répartition des mandats

Mandats externes (bureaux privés)	Fr. 101 622 000.--
Mandats internes (service d'architecture)	Fr. 37 345 000.--
Total	<u>Fr. 138 967 000.--</u>

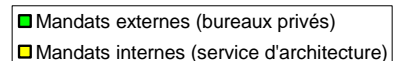
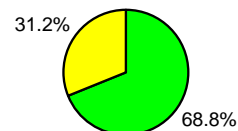


DEPENSES DE L'EXERCICE 2005 : Fr. 19'890'355.--

### Répartition des dépenses

#### Affaires suivies par :

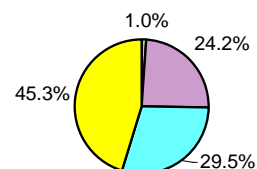
Mandats externes (bureaux privés)	Fr. 13 675 108.--
Mandats internes (service d'architecture)	Fr. 6 215 247.--
Total	<u>Fr. 19 890 355.--</u>



### Nature des mandats

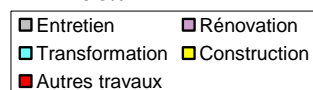
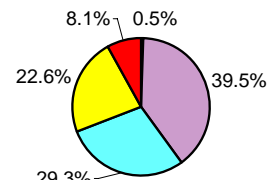
#### Mandats externes (bureaux privés)

Entretien	Fr. 1 000 000.--
Rénovation	Fr. 24 562 000.--
Transformation	Fr. 30 000 000.--
Construction	Fr. 46 060 000.--
Autres travaux	Fr. 0.--
Total	<u>Fr. 101 622 000.--</u>



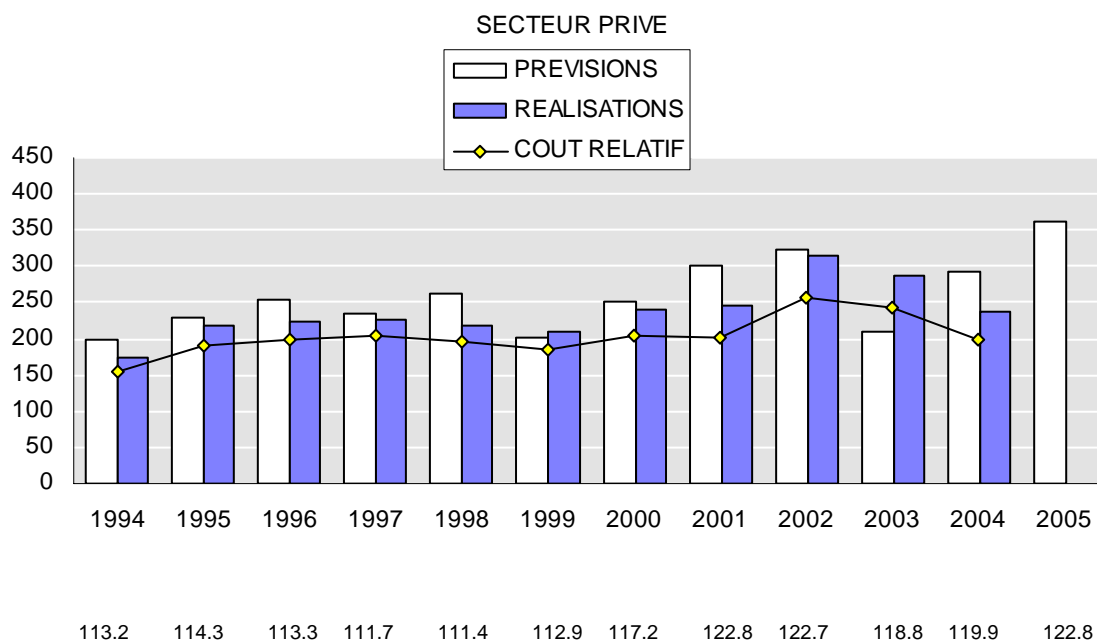
#### Mandats internes (service d'architecture)

Entretien	Fr. 200 000.--
Rénovation	Fr. 14 743 000.--
Transformation	Fr. 10 935 000.--
Construction	Fr. 8 435 000.--
Autres travaux	Fr. 3 032 000.--
Total	<u>Fr. 37 345 000.--</u>

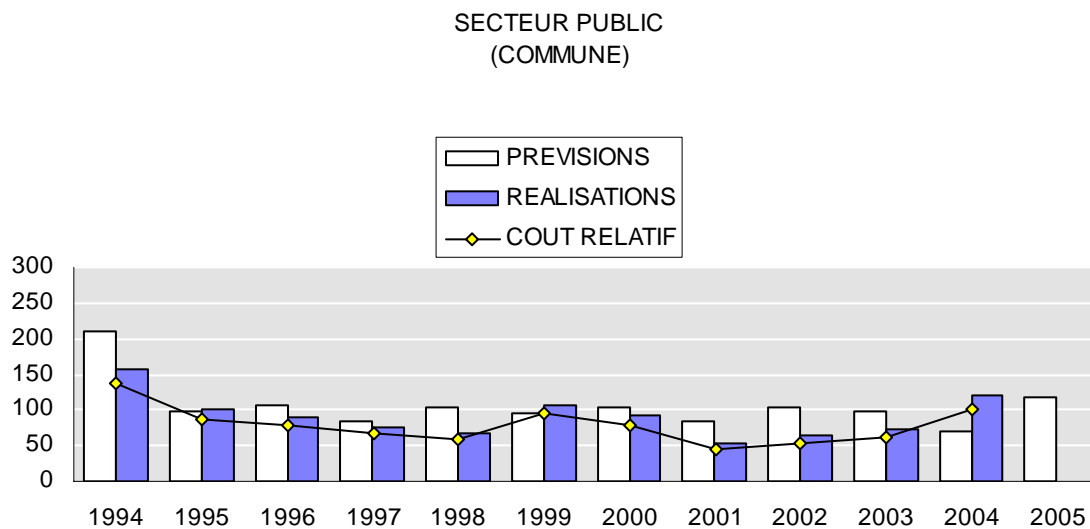




**EVOLUTION DU MARCHE DE LA CONSTRUCTION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LAUSANNE  
DEPUIS 1994 (EN MILLIONS DE FRANCS)**



Les valeurs portées sur ces deux graphiques doivent être pondérées par l'Indice zurichois de la construction. Le coût relatif permet donc de mesurer l'évolution effective des investissements en tenant compte de l'inflation.



Source : Enquête fédérale sur les constructions (SCRIS)

## SERVICE D'ASSAINISSEMENT

### GENERALITES

Le service d'assainissement a poursuivi en 2005 les chantiers et réformes importantes lancés depuis 2002. Cela a concerné bien sûr le projet TRIDEL, mais aussi la dérivation de la Louve, le centre intercommunal de logistique de Malley, alors que la STEP de Vidy a vu la mise en service de ses nouvelles installations de désodorisation et de lavage des fumées.

Le service d'assainissement a pour missions la gestion des déchets solides, liquides et pâteux produits sur le territoire communal par les habitants et les entreprises. Pour ce faire, il organise le contrôle des installations individuelles d'épurations (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétentions, infiltrations des eaux) ou de collecte des déchets (conteneurs), construit et gère les éléments publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivière), organise la récupération différenciée des déchets (déchetteries de quartier, centre collecteur des sous-produits animaux, centre intercommunale de logistique), assure une épuration de l'eau conforme aux prescriptions légales et dispose de filières pour le traitement et le recyclage des déchets. Il met également en œuvre des moyens de sensibilisation de la population afin de favoriser la prévention (mesures à la source) et un comportement adéquat en matière de gestion durable de l'environnement.

### RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2005 l'effectif du service comptait 211 collaboratrices et collaborateurs correspondant à 208,85 EPT.

### GEDREL - TRIDEL

La direction du service assure la gestion administrative des sociétés GEDREL SA et TRIDEL SA. L'activité de TRIDEL a connu une expansion importante liée à l'aboutissement du projet et à la préparation de sa mise en service. Il a été nécessaire d'augmenter les effectifs de l'UIOM de 5 postes pour faire face aux nouvelles tâches et de former l'ensemble des collaborateurs à l'exploitation de la nouvelle usine. Au total, l'engagement du service pour ce projet a représenté 6 625 heures (2 248 heures en 2004) qui font l'objet d'une facturation.

Il en a été de même pour les prestations fournies pour GEDREL; les travaux de secrétariat ont représenté 1 109 heures facturées (892 en 2004) GEDREL employant de plus une personne à 70% pour la gestion des activités de sensibilisation dans les écoles.

### PREVENTION ET SENSIBILISATION

Par GEDREL, le service a poursuivi ses campagnes de sensibilisation dans les écoles, en collaboration avec les autres périmètres de gestion. 191 classes (144 en 2004), dont 106 situées dans les établissements lausannois, en ont bénéficié. Les visites, pour les écoles, des chantiers TRIDEL et du m2, organisées par GEDREL ont connu un vif succès. 80 classes ont profité de cette offre. De plus, pour les classes de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> années secondaires, une animation a été créée

sous la forme d'un module citoyen. Son objectif est de mettre l'accent sur l'importance du tri sélectif, la réflexion sur le comportement des consommateurs et d'inciter à la lutte contre le «littering». Ces actions sont complétées par la mise en place dans chaque établissement d'une déchetterie scolaire. La centrale téléphonique «Info-déchets» a reçu plus de 12 369 appels (9 214 en 2004) provenant de tout le périmètre de GEDREL SA. Elle dispose d'une base de données complète sur l'ensemble des activités liées à la gestion des déchets des 12 communes partenaires.

L'opération du coup de balai printanier a permis à 1 000 personnes environ de visiter les déchetteries ou de nettoyer des espaces publics dans différentes communes du périmètre de GEDREL (Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry et Pully). A Lausanne, cette journée a été mise à profit pour faire visiter une dernière fois l'ancienne usine d'incinération du Vallon avant sa fermeture.

Une journée technique de formation des surveillants de déchetterie et des techniciens de la voirie a été organisée le 27 octobre et a connu une bonne fréquentation. Les surveillants de déchetterie ont particulièrement apprécié de voir GEDREL organiser un événement spécifique directement lié à la réalité de leur fonction. Une nouvelle revue d'information «Gedrel infos» est dorénavant diffusée 6 fois par an sous format électronique et papier à toutes les communes du périmètre. Ce bulletin est également une plateforme d'échange et de diffusion pour les communes qui souhaitent partager une expérience ou se regrouper pour des actions communes.

Enfin, une campagne de communication, sous forme d'affichage, avec comme ambassadeurs MM. Kudelski, Burki et Rochat, a eu lieu en octobre pour inciter au tri. Ce message a été accompagné par la distribution à tous les ménages d'un sac destiné à apporter les déchets recyclables dans les déchetteries.

Le Trophée Eco-conscience, destiné à récompenser les initiatives en faveur de l'environnement, a été reconduit en collaboration avec l'hôtel Beau-Rivage Palace. Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, ce sont 30 entreprises qui ont déposé un dossier de candidature. Le lauréat est la société Adamant Technologies SA qui a développé une cellule de filtration de l'eau par hydrolyse. Les sociétés Impact concept SA et Enef Tech Innovations SA ont obtenu des certificats d'excellence.

Le service a également organisé une journée mondiale de l'eau, en collaboration avec **eauservice**, le service des forêts, domaines et vignobles ainsi que ceux des sports et de secours et d'incendie. L'objectif de cette journée était de présenter l'eau sous toutes ses formes en ouvrant au public différentes installations utilisant (piscine, caserne des pompiers, chemin des fontaines) ou traitant de l'eau (station de filtration, STEP).

### GESTION DES EAUX

Conformément au plan à long terme des canalisations (PALT), le développement du réseau séparatif s'est poursuivi dans les secteurs concernés, principalement dans les quartiers sous-gare et dans le bassin versant de la Louve. En complément à ces réalisations, des travaux de rénovation et d'adaptation du réseau existant

ont été réalisés de façon à assurer la pérennité de nos équipements. Il s'agit du remplacement de conduites vétustes et de travaux ponctuels d'amélioration du réseau (accessibilité, adaptation, résolution de dysfonctionnements). L'ensemble de ces interventions a permis la réhabilitation d'une quinzaine de tronçons de collecteurs existants (env. 2080 ml de canalisations au total).

L'année écoulée a été marquée principalement par la poursuite du développement du réseau séparatif du quartier sous-gare de Cour (av. Cour, ch. du Reposoir, ch. du Stade) et la planification des chantiers à venir dans ce secteur (ch. des Bruyères, préavis Fleurettes). En parallèle, des travaux d'extension du séparatif sur les bassins versants de la Louve (route Aloys-Fauquez) et de la Vuachère (ch. de la Fauvette, av. du Denantou) ont été réalisés au cours de l'année.

Le projet m2 a eu une incidence importante nécessitant d'une part un suivi et un contrôle des travaux de démolition et de reconstruction de 2 tronçons de voûtage liés à la réalisation des stations Flon et Riponne, d'autre part l'étude du remplacement du réseau séparatif sur le tronçon Ouchy-Grancy et enfin l'expertise et le contrôle du réseau public dans des tunnels de Saint-Laurent et Langallerie.

Le projet de dérivation de la Louve, dont les travaux sont actuellement en cours, a entraîné la réalisation de deux projets complémentaires (renforcement local du voûtage du Flon, sur une longueur de 65 m, réhabilitation ponctuelle des canalisations existantes dans le lit de La Louve et du Rionzi).

Les activités générales de la section protection des eaux, axées essentiellement sur le contrôle des pollutions, le contrôle des citernes et des séparateurs à graisses et hydrocarbures, les dossiers de mise à l'enquête et la taxation des bâtiments se sont poursuivies avec succès. Dans le cadre des mesures définies dans le programme «Prestations 2004», il a été procédé à une refonte et au développement des activités de cette section, qui ont abouti à une réorganisation des activités, à l'élaboration de nouvelles procédures de suivi et à la mise en place d'une base de données informatique complète sur Goéland.

Par ailleurs, la mise à jour de l'annuaire hydrographique communal ainsi que le calibrage d'une nouvelle installation de mesure de débits dans le voûtage du Flon ont été exécutés. La mise en œuvre du Plan général d'évacuation des eaux communal (PGEE) a été engagée, et plusieurs mandats pour l'élaboration de rapport d'état sur le territoire communal attribués (zones d'infiltration, fonctionnement des déversoirs d'orage, levés de chambres). L'acquisition d'un support informatique de gestion des données a été effectuée, et les tests de transfert de données sont en voie d'achèvement. Les travaux de contrôle des canalisations par caméra, de relevé et saisie des informations sur les ouvrages du réseau, sont en cours.

En 2005, les installations de la STEP de Vidy ont permis de rejeter des eaux traitées dont les teneurs moyennes ont respecté les exigences légales, même si les rendements ont été inférieurs à ceux des deux dernières années. Les différents rendements se sont élevés à 75% pour la DCO (80% en 2004), à 81% pour la DBO<sub>5</sub> (83%

en 2004) et à 89% pour la déphosphatation (90% en 2004).

Les principales réalisations exécutées en 2005 à la station d'épuration des eaux de Vidy sont : la mise en conformité du système de pesage des marchandises livrées ou évacuées de la STEP, par implantation d'une nouvelle plateforme complète (équipements électromécaniques et informatiques); la réalisation d'une installation de traitement des sacs de route au moyen de bennes filtrantes, afin d'optimiser les tournées des véhicules du service des routes et de la mobilité; la mise en conformité d'une citerne de stockage de chlorure ferrique nécessaire à la déphosphatation des eaux, par la pose notamment d'une paroi de type «double manteau».

Parallèlement aux activités quotidiennes d'exploitation et aux réalisations susmentionnées, la démarche de Management – Sécurité – Qualité – Environnement (MSQE) a permis d'achever tant la formation de base de l'ensemble du personnel que la mise en vigueur des principales procédures d'exploitation. Diverses améliorations ont déjà pu être constatées au niveau de la qualité et du suivi des procédés.

Finalement, les bureaux d'ingénieurs-conseils ont remis en cours d'année 2005 divers avant-projets détaillés pour l'optimisation future des filières de traitement des eaux, des boues et de l'incinération. Ainsi, les planifications administratives, techniques et financières ont pu être étudiées, voire élaborées, le préavis n° 2005/71 pour le remplacement de la chaudière du four n° 2 accepté en décembre 2005 par le Conseil communal.

## **GESTION DES DECHETS**

Il convient de relever que la production de déchets est restée stable alors que la population lausannoise est en légère augmentation. De ce fait, le taux de recyclage des déchets ménagers lausannois est inchangé par rapport à l'an passé et s'élève à 35,7%.

La collecte des papiers et cartons continue à augmenter (+1%). Ce résultat est d'autant plus encourageant que l'évolution des prix moyens du papier reste favorable. La quantité de verre collecté est également en hausse (+3%) et représente la deuxième source de déchets recyclables avec 5 293 tonnes.

Les conditions météo particulières de cet été ont eu une influence négative sur la collecte des déchets végétaux qui a diminué de 2%. Par contre, la collecte des textiles a atteint un record avec 383 tonnes, soit une augmentation de 11%. Ce résultat encourageant est le fruit de la surveillance des collectes et de l'augmentation du nombre de conteneurs mis à disposition de la population, qui compense largement la diminution des collectes porte-à-porte.

Les problèmes de tri rencontrés lors des collectes porte-à-porte des objets ménagers volumineux (OMV) fait que la quantité de ferraille a diminué de 14% en 2005.

Le centre de ramassage poursuit son action pour équiper les immeubles de conteneurs et diminuer la présence de sacs sauvages sur le domaine public. Les efforts de promotion des conteneurs auprès des gérances portent leurs fruits. En 2005, ce sont 2 409

conteneurs qui ont été montés et vendus contre 1 829 en 2004. A ce chiffre doit être ajouté celui des conteneurs vendus par d'autres entreprises qui profitent des efforts du service d'assainissement.

Cela a également permis la reprise et la mise hors service de 895 conteneurs métalliques qui ont été remplacés par des conteneurs en plastique.

La surveillance de la propreté représente une activité de plus en plus importante, que cela soit dans la lutte contre l'affichage sauvage (9 dénonciations) ou le dépôt de déchets en dehors des jours de ramassage. (420 dénonciations). L'enlèvement des objets ménagers volumineux sortis les mauvais jours pose des problèmes de plus en plus critiques. Ainsi, le service d'assainissement a dû intervenir et effectuer 1 328 ramassages pour des OMV sauvages. Il n'a été possible d'identifier que 167 personnes, qui ont reçu une facture. Dans les autres cas, aucun responsable n'a pu être identifié.

La modernisation de l'équipement du centre de ramassage s'est poursuivie avec l'arrivée de 3 nouveaux véhicules pour le ramassage des déchets, ainsi que d'un camion multilift équipé d'une grue pour l'enlèvement des conteneurs enterrés, de plus en plus présents dans notre zone d'activité. Le centre de ramassage a maintenu, voire accru, son activité commerciale et cela malgré une concurrence de plus en plus présente. Il a notamment été retenu par le centre de recherche NESTEC pour la gestion intégrée de ses déchets. Ce nouveau contrat, qui complète ceux déjà existant avec les grandes institutions tel que le Comptoir Suisse, l'UNIL, l'EPFL, le CHUV, démontre notre capacité à répondre aux attentes des entreprises et à leur offrir un service de qualité et compétitif.

L'usine d'incinération a brûlé 46 041 tonnes de déchets, Quant à la quantité de déchets évacués sur d'autres installations d'incinération, elle a atteint 7 364 tonnes en 2005 contre 9 567 l'année précédente. La diminution de la quantité de déchets réceptionnés (-2 231 tonnes) est principalement provoquée par la concurrence que se livrent les usines d'incinérations, suite à la mise en service de l'installation de Fribourg.

En raison de la mise en service de l'usine TRIDEL, l'entretien de l'usine du Vallon a été limité au minimum nécessaire pour garantir son exploitation jusqu'au 29 décembre, date de son arrêt définitif. Pour des raisons de sécurité, il a toutefois été nécessaire de prendre des mesures particulières au sujet de la cheminée, laquelle présente des faiblesses structurelles inquiétantes. Elle sera d'ailleurs démontée au courant du premier semestre 2006.

Le projet de centre intercommunal de logistique de Malley a été mis à l'enquête publique le 5 juillet 2005 et le permis de construire délivré en décembre par la Municipalité de Renens. Le préavis de demande de crédit (2005/81) pour la construction de ce centre a été adopté par la Municipalité le 3 novembre. Parallèlement, il a été possible de mettre à l'enquête publique deux déchetteries de quartier qui complètent les déchetteries déjà existantes du Vallon et de la Bourdonnette.

## **EAUSERVICE**

### **PRINCIPALES TACHES DU SERVICE**

La mission principale d'**eauservice** est d'approvisionner, de manière fiable, en eau potable ainsi qu'en eau nécessaire à la lutte contre le feu, les habitations sises sur le territoire communal lausannois et sur 16 autres communes avoisinantes. De plus, 70 communes du canton sont raccordées au réseau d'**eauservice** pour assurer leur approvisionnement. L'entretien courant du réseau a particulièrement retenu l'attention du service. Un crédit supplémentaire a du être demandé à cet effet.

### **RESSOURCES HUMAINES**

Au 01.01.2005 : 122.7 EPT (128 personnes)

Au 31.12.2005 : 120.4 EPT (125 personnes)

### **CLIENTS ET RESSOURCES**

Mise en place d'un nouveau règlement à l'attention des concessionnaires (établi en conformité avec les directives de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux - SSIIGE) pour régir les autorisations des appareilleurs pouvant intervenir sur les bâtiments alimentés par **eauservice**.

### **ETUDES ET CONSTRUCTIONS**

Réalisation d'essais pilotes à Grandson pour la future usine de traitement des eaux d'Yverdon-les-Bains, dans le cadre d'un mandat attribué par cette ville à **eauservice**.

### **CONTROLE DE L'EAU**

En plus des contrôles de l'eau mise en distribution, réalisation de nombreux mandats d'analyses pour d'autres communautés publiques et installation du laboratoire dans de nouveaux locaux.

### **DISTRIBUTION**

Application de la politique de réparations dites «ciblées» et observation d'une légère diminution du nombre de ruptures de conduites sur le réseau.

### **PRODUCTION**

La couverture de la demande de nos clients a pu être assurée sans faille, malgré la sécheresse persistante depuis 2003.

### **COMMUNICATION, DEVELOPPEMENT**

L'organisation, au Forum de l'Hôtel de Ville, d'une exposition intitulée «Derrière le robinet ...» a attiré plus de 2 000 visiteurs.

### **QUALITE, SECURITE, ENVIRONNEMENT**

Obtention de la Certification ISO 14001 et confirmation de la Certification ISO 9001.